



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/1012/17

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 07 NOV. 2017
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 3 novembre 2017

DIFFUSION

M Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Barazzone
Mmes Charollais
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Moret
Burri
Macherel
Gaillard
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Crédit de 368 100 F destiné à la déconstruction du restaurant Le Chalet et à son remplacement par une buvette saisonnière, sur la parcelle N° 1521, feuille 92 de Genève-Plainpalais, d'une surface de 174'432 m²

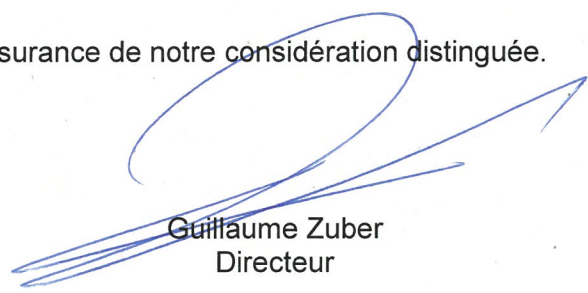
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 17 octobre 2017, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- Office cantonal de l'énergie
- Service de la planification de l'eau
- Service de toxicologie de l'environnement bâti
- Service de géologie, sols et déchets
- Direction générale de l'agriculture et de la nature

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 26 octobre 2017
Date légale d'affichage : 26 octobre 2017
Fin délai référendaire le : 5 décembre 2017